

REST'O COLLEGE : MODE D'EMPLOI

Aujourd'hui, les collégiens susceptibles de manger au restaurant scolaire doivent disposer d'un tarif.

REST'O COLLEGE permet d'obtenir ce tarif.

1 – QUI PEUT BENEFCIER DE REST'O COLLEGE ?

Le tarif Rest'O Collège est ouvert à tous les collégiens du Val d'Oise, au 1^{er} septembre 2017.

2 – COMMENT LE TARIF EST-IL CALCULE ?

Le principe du Quotient Familial (QF) de la CAF et la grille des tarifs ont été adoptés par délibération du Conseil départemental.

Différents cas se présentent : Allocataires CAF, Allocataires MSA, Non allocataires

3 – QUELLES DEMARCHES POUR CONNAITRE LE TARIF ?

Les inscriptions se font toutes sur Internet. En cas de difficulté de saisie ou autre, vous pouvez contacter le collège au 01.34.68.58.58

- **Par internet :**

- Télécharger ou photographier avec un smartphone l'attestation CAF (Obligatoire) ou, si vous n'êtes pas allocataire CAF, l'avis d'imposition avec le livret de famille,
- Aller sur le site www.valdoise.fr rubrique : Rest'O Collège et procéder à l'inscription avec ces documents,
- Attendre **la notification** du tarif envoyée par courriel sur votre boîte mail.

- **Par dossier papier : (uniquement pour les cas particuliers notés au verso)**

*Pour ces **cas particuliers** (enfant en garde alternée, enfant de familles d'expatriés en 2016, enfant d'une famille nouvellement arrivée en France, ...)*

- Retirer un dossier papier auprès du collège ou sur le site www.valdoise.fr, le remplir avec les pièces demandées et le retourner au collège avant le 30 juin 2017,
- Attendre **la notification** du tarif par courrier.

4 – QUELLE EST LA PERIODE D'INSCRIPTION ?

Pour l'année scolaire 2017/2018, le site sera ouvert du 17 avril 2017 au 13 juillet 2017.

Pour les dossiers papiers (c'est-à-dire les cas particuliers), ils sont à retourner au collège avant le 30 juin 2017.

5 – COMMENT S'INSCRIRE A LA CANTINE ?

Le calcul du tarif Rest'O Collège ne vaut pas inscription à la demi-pension. Elle s'effectue auprès du collège, **à l'aide de la notification (ce document sera demandé dans le dossier d'inscription ou réinscription)**.

Pour les enfants en famille d'accueil, l'inscription se fait au tarif unique de 3,40 € auprès du collège, sans notification, sur présentation des justificatifs.

Pour les familles ne souhaitant pas communiquer de documents, l'inscription se fait au tarif de 5,05 € auprès du collège directement.

6 – EN CAS DE CHANGEMENT DE SITUATION, QUE FAIRE ?

Après réception de la notification, toute modification de situation doit être adressée à l'intendance du collège, sur justificatifs, pour calcul du nouveau tarif.

7 – COMMENT OBTENIR UNE INFORMATION SUR REST'O COLLEGE ?

A tout moment : Sur le site www.valdoise.fr,

Ou par courriel sur restocollege@valdoise.fr

Durant la période du 17 avril 2017 au 13 juillet 2017 : Une plateforme téléphonique sera ouverte, du lundi au vendredi, de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 (hors jours fériés), au numéro azur 0 810 30 05 10 (prix d'un appel local)

CAS PARTICULIERS

1/ GARDE ALTERNEE

Documents : Dans tous les cas : un jugement de divorce ou attestation signée des deux parents pour déterminer la répartition des charges de frais scolaires + livret de famille

1.1 un parent prend en charge la totalité des frais : Attestation CAF du parent

1.2 Les deux parents prennent en charges les frais scolaires selon une certaine quotité (procéder au calcul de deux tarifs, pour chacun des parents) :

Règle à appliquer : Procéder au calcul du tarif pour chacun des parents (Facturation selon la quotité de prise en charge gérée par le collège)

2/ FAMILLE EXPATRIEE en 2016

Documents demandés : trois derniers bulletins de salaire + livret de famille

Règle de calcul : Moyenne des salaires / nb parts (hormis majeurs rattachés)

Ce montant permet de déterminer le tarif en fonction de la grille tarifaire proposée votée

3/ NOUVEL ARRIVANT (Sans papiers) :

Documents demandés : tout document justifiant des revenus et de la filiation

Règle de calcul : calcul fait au cas par cas

4/ FAMILLE NE VOULANT PAS DONNER DE JUSTIFICATIFS

Pas de documents

Inscription directement auprès du collège au tarif de 5,05 €

5/ FAMILLE D'ACCUEIL

Pas de documents

Inscription directement auprès du collège au tarif unique de 3,40 €

DOSSIERS HORS DELAI OU INCOMPLETS AU 13 JUILLET 2017 : tarif de 5,05 €

**ATTENTION VOUS DEVEZ REFAIRE LA
DEMANDE DE TAUX REST'O COLLEGE TOUS
LES ANS**